

Fonds de placement garanti BMO

Prête-nom

Proposition (prête-nom) pour :

- Régimes non enregistrés
- Régimes enregistrés

Sauf indication contraire, toutes les sections doivent être remplies. Les sections surlignées en vert sont facultatives.

BMO  **Assurance**
Ici, pour vous.^{MC}

Centre d'administration et de services FPG BMO
250 Yonge Street, 7th Floor,
Toronto, ON M5B 2M8

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.
589E (2020/05/11)

Dans la présente proposition, les termes « vous » et « votre » font référence au propriétaire bénéficiaire ou au propriétaire de la police. Les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à **BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance)**.

Proposition de contrat détenu par un prête-nom – Fonds de placement garanti BMO

Veillez envoyer le formulaire par télécopieur (au 1 855 747-5613) ou faire parvenir l'original par la poste à BMO Assurance, Centre d'administration et de services FPG BMO, 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Toute modification doit être paraphée par TOUS les propriétaires bénéficiaires ou propriétaires de police qui signent la présente proposition.

1. Type de contrat (Cochez une option) Un contrat détenu par un prête-nom sera un contrat non enregistré à BMO Assurance.

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (sur une tête) | <input type="checkbox"/> Compte de retraite immobilisé (CRI) | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu viager (FRV) |
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (conjoint) | <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite immobilisé (RERI) | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu viager restreint (FRVR) |
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (entreprise ou autre qu'un particulier) | <input type="checkbox"/> Régime d'épargne immobilisé restreint (REIR) | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI) |
| <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite (RER) | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite (FRR) | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite réglementaire (FRRR) |
| <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite (RER) de conjoint | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite (FRR) de conjoint | <input type="checkbox"/> CELI |

Dans le cas des régimes de retraite immobilisés, précisez le territoire où ils ont été enregistrés : _____

2. Options de garantie

Indiquez l'option de garantie de votre choix (**ne cochez qu'une case**). Si vous désirez obtenir plus d'une option de garantie, veuillez remplir un formulaire de proposition pour chaque option de garantie.

- Option de garantie FPG 75/75** (capital garanti à l'échéance et au décès de 75 %)
- Option de garantie FPG 75/100** (capital garanti à l'échéance de 75 % et capital garanti au décès maximal de 100 %)
- Option de garantie FPG 75/100 Plus** (capital garanti à l'échéance de 75 % et capital garanti au décès maximal de 100 %)
- Option de garantie FPG 100/100** (capital garanti à l'échéance et au décès maximal de 100 %)

Pour l'option de garantie FPG 100/100 seulement :

i) Sélectionnez la durée jusqu'à la date d'échéance (ne cochez qu'une case)

- 15 ans** **autre :** _____ (**nombre d'années**) Si aucune durée n'est sélectionnée, elle sera de 15 ans suivant le 31 décembre de l'année de l'entrée en vigueur du contrat.

La date d'échéance est le 31 décembre de l'année que vous sélectionnez. **Elle doit tomber au moins 15 ans et au plus 25 ans après le 31 décembre de l'année de l'entrée en vigueur du contrat.** Le contrat entre en vigueur le jour d'évaluation où nous recevons le premier dépôt et où toutes les exigences sont remplies pour établir le contrat.

ii) Désirez-vous l'option de réinitialisation de la garantie au décès (seulement offerte au moment de la proposition; des frais supplémentaires s'appliquent) :

- Oui** **Non**

3. Renseignements sur le prête-nom ou le fiduciaire

Dans un contrat de prête-nom enregistré, le fiduciaire du régime enregistré du prête-nom possède les droits de propriétaire de police aux termes du contrat. Le fiduciaire ou le mandataire du fiduciaire détient le contrat en fiducie au nom du propriétaire bénéficiaire. Dans un contrat non enregistré, le propriétaire bénéficiaire (aussi appelé le propriétaire de police) possède les droits de propriétaire de police aux termes du contrat.

Nom du prête-nom ou de l'intermédiaire	Code de l'intermédiaire (s'il diffère de celui du courtier)
Nom du courtier (s'il diffère de celui du prête-nom)	Code du courtier
Nom du fiduciaire (régimes enregistrés seulement)	

4. Renseignements sur le propriétaire bénéficiaire

(Dans un contrat de prête-nom enregistré, le propriétaire bénéficiaire est aussi le rentier.)

Le propriétaire bénéficiaire doit être résident canadien au moment de remplir la proposition.

Dans le cas d'un contrat détenu par une société, veuillez fournir les documents de la société indiquant le nom complet des signataires autorisés ainsi que leurs spécimens de signature.

Nom (nom, prénom, initiale) ou nom de la personne morale, de la fiducie ou du propriétaire s'il n'est pas un particulier		Occupation	
Adresse	Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	Langue <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> F
		NAS	

Êtes-vous un intermédiaire ou un gardien, tel un avocat, un comptable, un courtier immobilier, une société de fiducie ou un conseiller financier accrédité qui gère des portefeuilles pour le compte de clients? Oui Non

Si le propriétaire de police est une société, indiquez les numéros d'entreprise :	Fédéral	Québec (NEQ)	Nature de l'entreprise
---	---------	--------------	------------------------

5. Renseignements sur le propriétaire conjoint (Seulement pour les contrats de prête-nom non enregistrés)

Le propriétaire conjoint doit être résident canadien au moment de remplir la proposition.

Il peut y avoir deux propriétaires de police au même moment, avec droit de survie ou en tenance commune.

Propriété conjointe avec droit de survie : Au décès de l'un des propriétaires de police, le propriétaire de police survivant devient automatiquement l'unique propriétaire de police de l'intégralité du contrat. Si aucun choix n'est fait, la propriété conjointe comprend le droit de survie, sauf au Québec. Au Québec, si aucun choix n'est fait, la propriété conjointe ne comprend pas le droit de survie.

Propriétaires en tenance commune : Au décès d'un propriétaire de police, sa part est transmise à sa succession, à moins qu'un propriétaire successeur n'ait été désigné. Vous pouvez désigner un propriétaire successeur pour que votre part lui soit transférée à votre décès et simplifier le transfert de propriété.

Nom (nom, prénom, initiale)		Occupation	
Adresse <input type="checkbox"/> Même adresse que le propriétaire		Ville	Province Code postal
Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	Langue <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> F NAS

Êtes-vous un intermédiaire ou un gardien, tel un avocat, un comptable, un courtier immobilier, une société de fiducie ou un conseiller financier accrédité qui gère des portefeuilles pour le compte de clients? Oui Non

Veuillez cocher l'une des options afin d'indiquer le type de propriété conjointe :

Propriété conjointe avec droit de survie. Au Québec, en cochant cette case, les propriétaires conjoints choisissent le droit de survie en se désignant mutuellement titulaires subrogés.

Propriété en tenance commune (indiquez la part [%] de chaque propriétaire; si aucun choix n'est fait, le partage se fait à parts égales.)

Propriétaire bénéficiaire dans la partie 4 _____ % Propriétaire conjoint dans la partie 5 _____ %

6. Propriétaire successeur ou titulaire subrogé (Québec) (Pour les contrats de prête-nom non enregistrés, seulement si le propriétaire bénéficiaire n'est pas

le rentier). Vous pouvez désigner quelqu'un pour vous succéder en tant que propriétaire à votre décès, ou au Québec, en tant que titulaire subrogé.

Nom (nom, prénom, initiale)			
Adresse <input type="checkbox"/> Même adresse que le propriétaire		Ville	Province Code postal
Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	Langue <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> F NAS

7. Rentier

Dans un contrat de prête-nom enregistré, le rentier est aussi le propriétaire bénéficiaire.

Pour les contrats de prête-nom non enregistrés, le propriétaire bénéficiaire précisé à la section 4 est le rentier si cette partie n'est pas remplie.

Cette section doit être remplie dans le cas des propriétaires de police qui ne sont pas des particuliers, des contrats en fiducie et si la propriété est conjointe.

Nom (nom, prénom, initiale)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)
-----------------------------	--------------------------------

8. Rentier successeur (Pour contrats de prête-nom non enregistrés seulement)

Vous pouvez désigner un rentier successeur si vous désirez que le contrat demeure en vigueur après le décès du rentier. Au décès du rentier, la prestation de décès n'est pas versée et le contrat demeure en vigueur.

Nom (nom, prénom, initiale)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)
-----------------------------	--------------------------------

9. Bénéficiaire (Dans le cas d'un contrat de prête-nom enregistré, ne pas remplir.)

Si vous désignez un bénéficiaire irrévocable, vous ne pourrez pas apporter certains changements au contrat sans l'autorisation par écrit du bénéficiaire.

Les bénéficiaires mineurs ne peuvent donner une telle autorisation.

Dans le cas d'un contrat de prête-nom non enregistré, si cette partie n'est pas remplie, le bénéficiaire est la succession du propriétaire bénéficiaire.

Un bénéficiaire subsidiaire n'a aucun droit tant qu'il y a un premier bénéficiaire.

Tous les bénéficiaires sont révocables, à moins que vous n'inscriviez « irrévocable » après le nom d'un bénéficiaire particulier.

Option de règlement sous forme de rente : Je (nous) choisis (choisissons) que le/les bénéficiaire(s) reçoive(nt) sa/leur part de la prestation au décès sous forme de rente immédiate. Veuillez remplir le formulaire Option de règlement sous forme de rente - FPG BMO (838F) (n'inscrivez rien dans le tableau de désignation des bénéficiaires ci-dessous).

Pour une police établie au Québec : la désignation de votre conjoint (lié par un mariage ou une union civile) est irrévocable, sauf si vous cochez révocable ici.

Nom du bénéficiaire : premier	Relation avec le rentier (propriétaire bénéficiaire au Québec)	Pourcentage des parts (%)
1.		
2.		
Nom du bénéficiaire : subsidiaire		Total (%)
1.		
2.		
Fiduciaire pour mineurs (sauf au Québec) :		Total (%)

_____ (nom du fiduciaire pour mineurs)

En désignant un fiduciaire pour un bénéficiaire qui est mineur, vous acceptez que toute prestation payable à un mineur sera versée au fiduciaire, qui la détiendra en fiducie jusqu'à la majorité de l'enfant.

10. Dépôt sous forme de paiement unique

Indiquez les codes des fonds que vous avez sélectionnés. **Le montant du dépôt initial doit être d'au moins 500 \$ par fonds.**

Code du fonds*	Frais d'acquisition (%)	Montant du dépôt** (\$ ou (%))	N° de téléversement (si disponible)

Code du fonds*	Frais d'acquisition (%)	Montant du dépôt** (\$ ou (%))	N° de téléversement (si disponible)

* **Veillez vous assurer d'avoir associé le bon code de fonds à la bonne option de garantie.** ** **Pour les dépôts de 100 000 \$ et plus liés à un contrat de type non enregistré, veuillez joindre le formulaire 420F, dûment rempli, sur les étrangers politiquement vulnérables.**

Mode de paiement - Veuillez faire le chèque à l'ordre de : **BMO Société d'assurance-vie** (250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8

Chèque personnel (doit être précédé)	\$
--------------------------------------	----

Transfert interne à BMO Assurance (joindre un chèque et les autres documents de transfert appropriés)

Nom de l'institution	\$	Nom de l'institution	\$
----------------------	----	----------------------	----

Provenance des fonds (à remplir)

Je déclare que le présent paiement provient de l'une des sources suivantes : (si « Autre », veuillez préciser).

P = Propriétaire de police **PC** = Propriétaire conjoint (le cas échéant)

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Revenu d'emploi	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Cadeau	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Subvention/bourse	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Règlements d'assurance
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Revenu de placement/épargne	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Revenu de retraite/pension	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Vente d'actifs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Fiducie/héritage
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Gains de loterie	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Revenu d'un travail autonome	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Prêt
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Produit d'une poursuite ou action en justice		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autre : _____	
		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autre : _____	

Notre politique nous oblige à vérifier la provenance des fonds avant d'accepter une opération.

Objet de la police (à remplir)

Épargne
 Retraite
 Études
 Planification successorale
 Don caritatif
 Protection du revenu/de la famille
 Autre _____

11. Vérification de l'identité, détermination de tiers et étrangers politiquement vulnérables

1) Vérification de l'identité

La proposition est-elle d'un propriétaire bénéficiaire qui n'est pas un particulier (p. ex. une personne morale, une société de personnes, une fiducie)? Oui Non
Si la réponse est « oui », remplissez toutes les sections du formulaire 576F; remplissez aussi **Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les entités** (RC519). Si la réponse est « non », veuillez remplir la partie suivante.

Renseignements sur le propriétaire bénéficiaire : Quelle pièce d'identité valide, avec photo, délivrée par un gouvernement, a servi à vérifier l'identité?

Type de document permis de conduire passeport pièce d'identité provinciale
 carte de citoyenneté canadienne

Numéro	Pays et province/État de délivrance	Date d'expiration
--------	-------------------------------------	-------------------

Renseignements sur le propriétaire conjoint : Quelle pièce d'identité valide, avec photo, délivrée par un gouvernement, a servi à vérifier l'identité?

Type de document permis de conduire passeport pièce d'identité provinciale
 carte de citoyenneté canadienne

Numéro	Pays et province/État de délivrance	Date d'expiration
--------	-------------------------------------	-------------------

2) Détermination de l'existence d'un tiers

Le contrat est-il de type non enregistré et y a-t-il une tierce partie au contrat, c'est-à-dire un tiers fera-t-il les paiements au titre du présent contrat ou aura-t-il accès à la valeur du contrat? Oui Non

Si la réponse est « oui », veuillez joindre la partie 1, **Vérification de l'identité et détermination de tiers** du formulaire 576F, dûment remplie. Si le tiers n'est pas un particulier (p. ex. une personne morale, une société de personnes ou une fiducie), veuillez joindre le formulaire 576F dûment rempli.

3) Étranger politiquement vulnérable

Le contrat est-il de type non enregistré, et le dépôt est-il de 100 000 \$ ou plus? Oui Non

Si la réponse est « oui », veuillez joindre le formulaire 420F, dûment rempli, sur les étrangers politiquement vulnérables.

4) Déclaration de résidence fiscale de particuliers :

S'agit-il d'un contrat non enregistré? Oui Non

Si « oui », êtes-vous un résident ou un citoyen des États-Unis? Oui - NIF (numéro d'identification fiscal) _____ Non

Êtes-vous un résident d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis? Non Oui - Pays _____ NIF _____

CODES DES FONDS ET INSTRUCTIONS

Dépôts d'un montant forfaitaire, dépôts par DPA, APSF et PRA

Veuillez effectuer votre sélection parmi ces codes de fonds :

PGF 75/75	Frais d'acquisition initiaux	Catégorie A* Frais d'acquisition différés	Sans frais d'acquisition (3)	Sans frais d'acquisition (5)	Catégorie F
Noms des fonds					
Portefeuille FNB à revenu fixe	BLA2011	BLA2021	BLA2001	BLA2002	BLA2005
Portefeuille FNB de revenu	BLA2111	BLA2121	BLA2101	BLA2102	BLA2105
Portefeuille FNB conservateur	BLA2211	BLA2221	BLA2201	BLA2202	BLA2205
Portefeuille FNB équilibré	BLA2311	BLA2321	BLA2301	BLA2302	BLA2305
Portefeuille FNB croissance	BLA2411	BLA2421	BLA2401	BLA2402	BLA2405
Portefeuille FNB actions de croissance	BLA2511	BLA2521	BLA2501	BLA2502	BLA2505
FNB d'actions américaines à faible volatilité	BLA2611	BLA2621	BLA2601	BLA2602	BLA2605
FNB d'actions canadiennes à faible volatilité	BLA2711	BLA2721	BLA2701	BLA2702	BLA2705
Fonds de revenu mensuel	BLA2911	BLA2921	BLA2901	BLA2902	BLA2905
Fonds de l'allocation de l'actif	BLA4011	BLA4021	BLA4001	BLA4002	BLA4005
Fonds de dividendes	BLA4111	BLA4121	BLA4101	BLA4102	BLA4105
Fonds de revenu mensuel élevé II	BLA4211	BLA4221	BLA4201	BLA4202	BLA4205
Fonds équilibré gestion tactique	BLA4311	BLA4321	BLA4301	BLA4302	BLA4305
Mondial équilibré	BLA4411	BLA4421	BLA4401	BLA4402	BLA4405
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	BLA4511	BLA4521	BLA4501	BLA4502	BLA4505
Concentré mondial équilibré	BLA4611	BLA4621	BLA4601	BLA4602	BLA4605
Concentré d'actions mondiales	BLA4711	BLA4721	BLA4701	BLA4702	BLA4705
Fonds du marché monétaire	BLA2811	BLA2821	BLA2801	BLA2802	BLA2805

PGF 75/100	Frais d'acquisition initiaux	Catégorie A* Frais d'acquisition différés	Sans frais d'acquisition (3)	Sans frais d'acquisition (5)	Catégorie F
Noms des fonds					
Portefeuille FNB à revenu fixe	BLA1011	BLA1021	BLA1001	BLA1002	BLA1005
Portefeuille FNB de revenu	BLA1111	BLA1121	BLA1101	BLA1102	BLA1105
Portefeuille FNB conservateur	BLA1211	BLA1221	BLA1201	BLA1202	BLA1205
Portefeuille FNB équilibré	BLA1311	BLA1321	BLA1301	BLA1302	BLA1305
Portefeuille FNB croissance	BLA1411	BLA1421	BLA1401	BLA1402	BLA1405
Portefeuille FNB actions de croissance	BLA1511	BLA1521	BLA1501	BLA1502	BLA1505
FNB d'actions américaines à faible volatilité	BLA1611	BLA1621	BLA1601	BLA1602	BLA1605
FNB d'actions canadiennes à faible volatilité	BLA1711	BLA1721	BLA1701	BLA1702	BLA1705
Fonds de revenu mensuel	BLA1911	BLA1921	BLA1901	BLA1902	BLA1905
Fonds de l'allocation de l'actif	BLA3011	BLA3021	BLA3001	BLA3002	BLA3005
Fonds de dividendes	BLA3111	BLA3121	BLA3101	BLA3102	BLA3105
Fonds de revenu mensuel élevé II	BLA3211	BLA3221	BLA3201	BLA3202	BLA3205
Fonds équilibré gestion tactique	BLA3311	BLA3321	BLA3301	BLA3302	BLA3305
Mondial équilibré	BLA3411	BLA3421	BLA3401	BLA3402	BLA3405
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	BLA3511	BLA3521	BLA3501	BLA3502	BLA3505
Concentré mondial équilibré	BLA3611	BLA3621	BLA3601	BLA3602	BLA3605
Concentré d'actions mondiales	BLA3711	BLA3721	BLA3701	BLA3702	BLA3705
Fonds du marché monétaire	BLA1811	BLA1821	BLA1801	BLA1802	BLA1805

PGF 75/100 Plus	Catégorie A* Frais d'acquisition initiaux	Catégorie F
Noms des fonds		
Portefeuille FNB à revenu fixe	BLA79011	BLA79005
Portefeuille FNB de revenu	BLA79111	BLA79105
Portefeuille FNB conservateur	BLA79211	BLA79205
Portefeuille FNB équilibré	BLA79311	BLA79305
Fonds du marché monétaire	BLA79411	BLA79405

PGF 100/100	Frais d'acquisition initiaux	Catégorie A* Frais d'acquisition différés	Sans frais d'acquisition (3)	Sans frais d'acquisition (5)	Catégorie F
Noms des fonds					
Fonds américain de croissance équilibré	BLA111	BLA121	BLA101	BLA102	BLA105
Fonds canadien de croissance équilibré	BLA211	BLA221	BLA201	BLA202	BLA205
Fonds nord-américain stratégie de revenu	BLA311	BLA321	BLA301	BLA302	BLA305
Fonds canadien stratégie de revenu	BLA411	BLA421	BLA401	BLA402	BLA405
Portefeuille FNB conservateur	BLA5011	BLA5021	BLA5001	BLA5002	BLA5005
Portefeuille FNB équilibré	BLA5111	BLA5121	BLA5101	BLA5102	BLA5105
Fonds de revenu mensuel	BLA5211	BLA5221	BLA5201	BLA5202	BLA5205
Fonds de l'allocation de l'actif	BLA5311	BLA5321	BLA5301	BLA5302	BLA5305
Mondial équilibré	BLA5411	BLA5421	BLA5401	BLA5402	BLA5405
Concentré mondial équilibré	BLA5511	BLA5521	BLA5501	BLA5502	BLA5505
Fonds du marché monétaire	BLA511	BLA521	BLA501	BLA502	BLA505

* Veuillez indiquer les codes de fonds de catégorie A. Les dépôts admissibles à la catégorie Prestige seront automatiquement transférés dans la catégorie Prestige appropriée. Pour y être admissible, le client doit détenir un contrat FPG BMO à son nom dont la valeur est d'au moins 250 000 \$.

Toutes les opérations sont traitées quotidiennement. Les ordres d'achat et autres demandes d'opérations doivent être reçus au plus tard à 16 h (HNE) pour être traités selon les valeurs liquidatives par part ce jour-là. Les opérations reçues après 16 h (HNE) seront traitées le jour d'évaluation suivant.

Chèques : i) le nom doit être imprimé sur le chèque; ii) dans le cas des contrats enregistrés, le chèque doit être émis par le cotisant.

Centre d'administration et de services FPG BMO

250 Yonge Street, 7th Floor
Toronto, Ontario M5B 2M8

Téléphone : 1 855 639-3869 | Télécopieur : 1 855 747-5613
Courriel : ClientServices.BMOLifeGIF@bmo.com

Ce que vous comprenez et ce que vous acceptez à la signature de la présente proposition

Votre signature à la partie 12 de la présente proposition confirme ce qui suit :

- vous attestez que les renseignements que vous avez fournis sont complets et exacts;
- vous avez examiné vos objectifs de placement et votre profil de risque avec votre conseiller et convenez que le ou les placements choisis conviennent à votre portefeuille de placement global;
- dans un contrat de prête-nom enregistré, le bénéficiaire est le fiduciaire du régime enregistré du prête-nom en votre nom;
- la protection éventuelle contre les créanciers peut disparaître si le contrat est détenu au nom d'un fiduciaire ou d'un mandataire du fiduciaire des contrats de prête-nom enregistrés ou d'une personne qui n'est pas le particulier propriétaire bénéficiaire;
- vous autorisez BMO Assurance à accepter des instructions de votre courtier pour exécuter des opérations financières et non financières **conformément à vos instructions** et aux dispositions de la police. Vous comprenez que BMO Assurance n'est pas responsable d'avoir suivi les instructions de votre courtier;
- vous autorisez également BMO Assurance à remettre à votre courtier les documents pouvant être transmis relativement à votre contrat, notamment des confirmations et des relevés;
- vous convenez que votre contrat entrera en vigueur à la réception de votre dépôt initial et de la proposition dûment remplie;
- nature des fonds distincts : vous comprenez qu'à l'exception de la garantie à l'échéance ou au décès, les dépôts dans un fonds distinct ne sont pas garantis; ils fluctuent en fonction de la valeur du marché;
- vous reconnaissez que la désignation d'un bénéficiaire irrévocable limitera certains droits que vous avez aux termes du présent contrat, à moins que vous ne receviez le consentement écrit du bénéficiaire ou que la loi l'autorise autrement. Un parent, gardien ou tuteur ne peut fournir de consentement au nom d'un mineur qui a été nommé à titre de bénéficiaire irrévocable;
- vous pouvez revenir sur votre décision de souscrire le présent contrat en nous envoyant un avis écrit dans les deux jours ouvrables suivant la date de réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi par la poste, selon la première éventualité à survenir;
- vous pouvez discuter de toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir en communiquant avec votre conseiller ou avec notre Centre d'administration et de services. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de notre procédure de règlement des plaintes, reportez-vous à notre site Internet au www.bmoassurance.com.

Avis sur la protection des renseignements personnels de BMO Assurance

Lorsque nous recevons votre proposition, nous ouvrirons et maintiendrons un dossier sur vous et sur votre contrat qui pourrait contenir des renseignements personnels. Nous recueillons des renseignements personnels sur vous afin de pouvoir assurer le service et la gestion de votre contrat, y compris lorsque votre contrat a pris fin, en vue de respecter la loi, pour déterminer votre admissibilité à nos produits et services et pour confirmer l'exactitude des renseignements que vous avez fournis. L'accès à vos renseignements personnels est réservé aux employés de BMO Assurance, à votre conseiller et à son agence, aux tiers fournisseurs de services que nous engageons pour fournir des services relatifs à votre contrat, et à d'autres personnes que vous autorisez ou qui sont autorisées par la loi à accéder à votre dossier. S'il y a lieu, vos renseignements personnels peuvent également être transmis à vos bénéficiaires relativement à une demande de règlement. Votre numéro d'assurance sociale servira uniquement aux fins de déclaration d'impôt sur le revenu. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre Code de confidentialité au www.bmoassurance.com.

Vous pouvez accéder à votre dossier et demander que des corrections y soient apportées, le cas échéant, en envoyant une demande par écrit au responsable de la confidentialité, BMO Assurance, 60 Yonge Street, Toronto (Ontario) M5E 1H5.

De temps à autre, nous pouvons utiliser vos renseignements personnels pour vous offrir ou faire la promotion d'autres produits et services d'assurance ou financiers pouvant vous intéresser. Nous pouvons également transmettre vos renseignements personnels à BMO Groupe financier (c'est-à-dire à la Banque, à ses filiales et sociétés affiliées) à ces fins, dans la mesure permise par la loi. Si vous ne souhaitez pas recevoir nos communications de marketing ni que nous transmettions vos renseignements personnels à BMO Groupe financier, vous pouvez faire supprimer votre nom de nos listes de marketing et d'échange de renseignements en écrivant au responsable de la confidentialité à l'adresse indiquée ci-dessus.